



Renouvellement de la carte de sejour (suite)

Par **belghazi**, le **05/08/2008** à **22:51**

Reponse a voter question du 23/07

Bonjour

oui, mon ex epouse a transcrit notre divorce à nantes, en revanche, concernant l'entretien et l'education de notre fille, j'y contribue depuis le maroc.

j'aide financièrement mon ex epouse lorsqu'elle a besoin d'aide et je recois ma fille au maroc 2 fois par an pour des sejours de moyen et longue durée afin que le contact ne soit pas rompu, grace a cela, j'ai pu etablir un rapport tres solide avec ma fille.

je constate cependant que plus ma fille avance dans l'age(8ans), plus le besoin d'une presence paternelle se fait plus urgente, d'ou ma motivation première de repartir en france.

merci pour votre assistance.

ghazi